

# 5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

---

---

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **L'Assurance Financière CT (nom utilisé au Québec par CT Financial Assurance Company)**

Avis d'annulation de permis  
*Loi sur les assurances, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a annulé en date du 16 décembre 2014 le permis d'assureur de L'Assurance Financière CT (nom utilisé au Québec par CT Financial Assurance Company) en conformité avec la *Loi sur les assurances, c. A-32*.

Cette annulation est effectuée à la suite à la fusion de cette société avec TD, compagnie d'assurance-vie (nom utilisé au Québec par TD Life Insurance Company).

Le siège de l'assureur est situé au 120, Adelaide Street West, 2<sup>nd</sup> Floor, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1T1.

À partir du 16 décembre 2014, L'Assurance Financière CT n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités d'assurance.

Fait le 8 janvier 2015

Autorité des marchés financiers

#### **Compagnie d'assurance XL (nom utilisé au Québec par XL Insurance Company SE)**

Avis de modification de permis  
*Loi sur les assurances, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 16 décembre 2014, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance XL (nom utilisé au Québec par XL Insurance Company SE) afin d'y ajouter la catégorie assurance crédit. L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents | - Assurance cautionnement     |
| - Assurance automobile                         | - Assurance crédit            |
| - Assurance aviation                           | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance de biens                           | - Assurance de responsabilité |
| - Assurance des chaudières et des machines     |                               |

Le représentant principal au Québec est monsieur René Vallerand, avocat chez Donati Maisonneuve, au 625, avenue Président Kennedy Ouest, bureau 1111, Montréal (Québec) H3A 1K2.

Le siège de l'assureur est situé au 70 Gracechurch Street, EC3V 0XL, London, United Kingdom.

Fait le 8 janvier 2015

Autorité des marchés financiers

#### **5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne**

Aucune information

#### **5.4.3 Coopératives de services financiers**

Aucune information